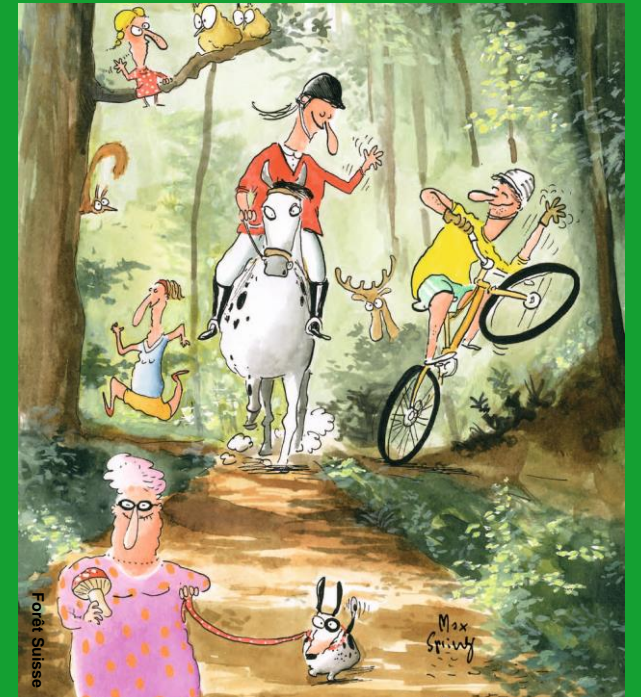


Amicale PEC du 14<sup>ème</sup> arrondissement – AG du 6 mars 2025

Benjamin Jaquier, Inspecteur des forêts du 14<sup>ème</sup> arrondissement

# La cohabitation en forêt



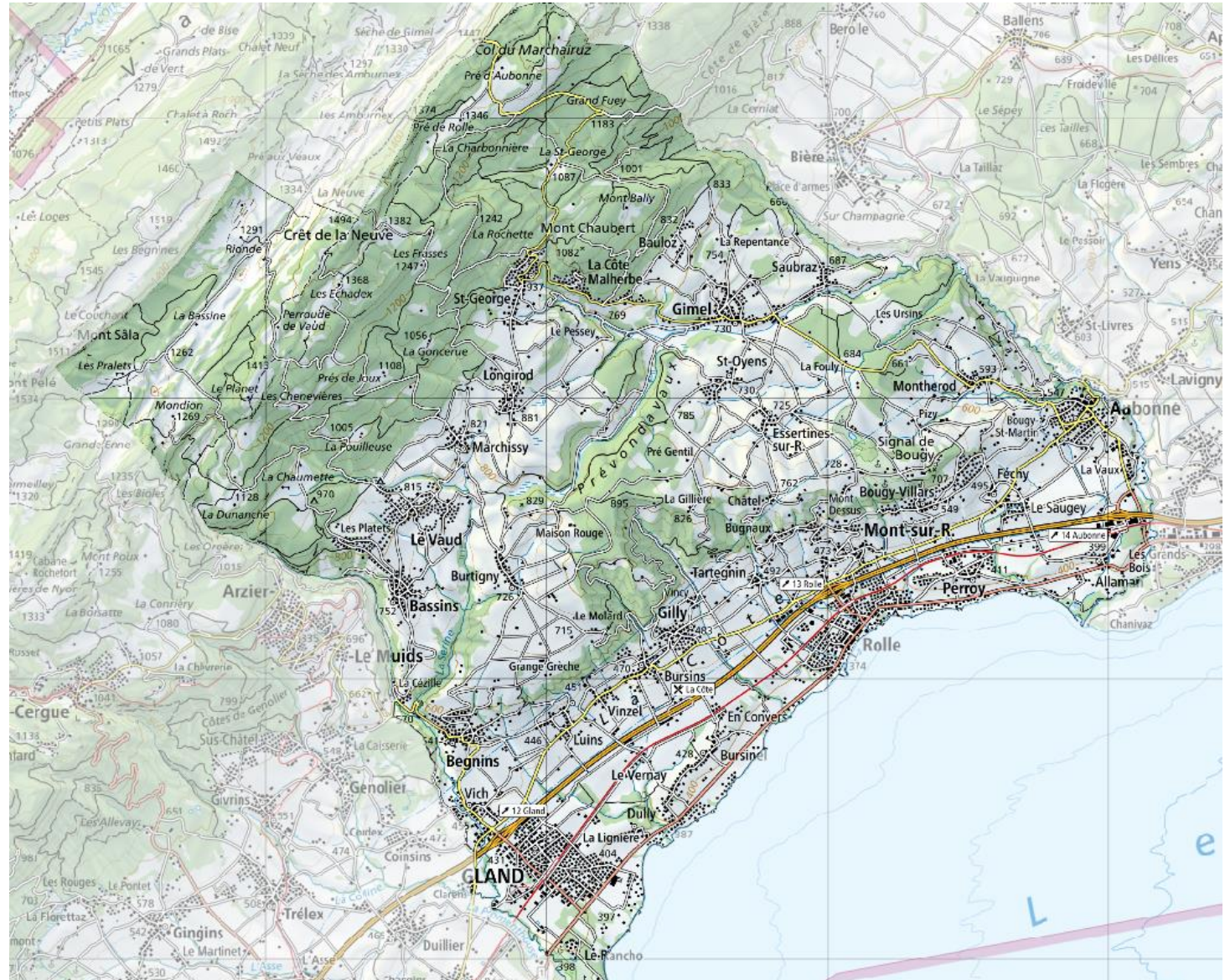
# Le 14<sup>ème</sup> arrondissement forestier





## Le 14<sup>ème</sup> arrondissement forestier

- 28 propriétaires publics
- Env. 1600 propriétaires privés
- 7'900 ha soumis à la législation forestière
- 35'000 m<sup>3</sup>/an de production de bois
- Près de 250 km de routes forestières
- 47'233 habitants (2024)
- ...



## Le 14<sup>ème</sup> arrondissement forestier

... derrière chaque forêt se cache un propriétaire et des intérêts différents.

# La multifonctionnalité des forêts

La forêt, à quoi ça sert ?





# La multifonctionnalité des forêts

## LES RÔLES ESSENTIELS DE LA FORÊT

DANS LE CANTON DE VAUD, LA FORÊT COUVRE UN TIERS DU TERRITOIRE. ELLE FAIT VRAIMENT PARTIE DU PAYSAGE ET CONTRIBUE À NOTRE QUALITÉ DE VIE, MAIS AUSSI À NOTRE SURVIE. DÉCOUVREZ POURQUOI EN TÉLÉCHARGEANT LES CLIPS ANIMÉS VIA LES QR CODES.



### LA FORÊT NOUS REND SERVICE

- Elle est un îlot de fraîcheur et capte le CO2
- Elle abrite la biodiversité
- Elle offre un espace de bien-être
- Elle protège des dangers naturels
- Elle produit du bois
- Elle contribue à filtrer l'eau



### LA FORÊT EST NOTRE PATRIMOINE

Si la forêt n'a pas besoin de nous, nous pouvons lui causer des dommages. Son état demain dépend de la manière dont nous la traitons aujourd'hui. Les forestiers gèrent la forêt au plus proche de son état naturel. Les coupes de bois s'inscrivent dans une logique d'aménagement visant à assurer une forêt pérenne, multifonctionnelle et adaptée au climat futur.



Vaud Forêts  
Notre à l'équilibre



### LE BOIS EST UNE RESSOURCE RENOUVELABLE

- Le bois peut connaître plusieurs vies :
- Utilisé et réutilisé dans la construction ou le mobilier
  - Recyclé sous forme de panneaux et fibres de bois
  - Valorisé comme source d'énergie. C'est ce qu'on appelle « l'utilisation en cascade ». Une solution écologique car elle contribue à :
    - limiter la consommation de ressources
    - favoriser les filières locales
- remplace l'usage de matériaux énergivores.



### LA FORÊT NOUS PROTÈGE

- La forêt est la meilleure protection contre les avalanches, les chutes de pierre et les laves torrentielles dans les Alpes.
- Elle contribue à empêcher le déclenchement d'une catastrophe ou à en réduire en partie les effets.



### LA FORÊT EST UN ESPACE DE DÉTENTE

- En forêt, on se comporte comme si on était des invités.
- J'évite de perturber la quiétude de l'endroit
  - Je reste sur les sentiers balisés
  - Je fais du VTT uniquement sur les routes, chemins carrossables et parcours balisés
  - Je n'allume un feu ou un barbecue qu'aux endroits prévus à cet effet
  - Je tiens mon chien en laisse du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet



# Fonction d'accueil de la forêt

- Les vaudois se rendent en moyenne 55 fois/an en forêt (CH = 65).
- 53,5 % des personnes interrogées ne se sentent jamais dérangées en forêt -> chiffre en diminution depuis 2010.
- Déchets, destruction et vandalisme, fêtes sauvages et cyclistes comme principales préoccupations de la population.
- Valeur moyenne des prestations de loisirs et de détente en forêt estimée à 9 CHF par personne et par visite.

(OFEV 2022)

# Une pression croissante

- Population en nette augmentation.
- Nouvelles pratiques (E-Bike, etc.) et besoin grandissant de retourner vers la nature.
- L'accès à la forêt, pour tous, est un droit constitutionnel (art. 699 Code civil suisse), mais jusqu'à quelles limites ?
- Pression sur les finances communales (sécurisation, travaux, etc.).
- Cadre légal strict.



# Les sources de conflits

- Intérêts des visiteurs de la forêt VS objectifs de protection de la nature.
- Conflits entre différents groupes d'utilisateurs.
- Conflits entre les visiteurs et les objectifs et intérêts des propriétaires/exploitants de forêts.



Suisse Rando



# Quelles solutions ?

- Politique forestière vaudoise 2040 :
  - Établir une stratégie cantonale sur l'accueil du public en forêt (principe de canalisation)
  - Mettre en place un observatoire cantonal
  - Rédiger un guide des bonnes pratiques (communication)
  - Subventionner les prestations en faveur de l'accueil

→ Projet de demande de crédit en cours d'élaboration



# Les parcours de l'Amicale PEC du 14<sup>ème</sup>

- La pratique de l'équitation est interdite au-delà des chemins forestiers fondés.
- La pratique de l'équitation en forêt touche des intérêts de conservation de la forêt et de la faune, des problèmes de sécurité, de responsabilité et de politique communale.





# Les parcours de l'Amicale PEC du 14<sup>ème</sup>

- Demande importante (forte concentration de manèges) dans la région.
- Mise en commun des intérêts des cavaliers de la région au travers d'une amicale.
- Amicale PEC comme répondante directe de l'Inspection des forêts du 14<sup>ème</sup> arrondissement (et des propriétaires !).
- Solution de confiance pour la mise en place d'un itinéraire «cavalier» de qualité et répondant aux attentes des utilisateurs, des autres usagers de la forêt ainsi que des propriétaires de forêts.

# Des questions ?